

Barailler

# CANDIDATURE DE M. BARAILLER, AVOCAT.

Aux Habitans du département de la Dordogne.

MES CHIERS COMPATRIOTES,

PZ 2531

Un gouvernement que les honnêtes gens ne voyaient qu'avec mépris, que ses adhérents même ne soutenaient qu'avec dégoût, a disparu dans un orage.

Le dernier roi des Français a éteint dans sa fuite la dernière étincelle de la royauté. La France était libre.

Quelques hommes courageux ont proclamé la République; c'est le seul gouvernement possible désormais en France; ce sera bientôt, quand nous aurons donné l'exemple de l'ordre et de la réussite, le gouvernement de l'Europe entière. C'est le seul état de choses sous lequel notre patrie puisse être heureuse et conserver les libertés qu'elle a conquises.

Aujourd'hui, il n'est pas un homme raisonnable, un homme éclairé, qui ne sache, qui ne soit profondément convaincu que c'est vers la conservation de la République qu'il faut tourner toutes ses pensées; car, en arrière, c'est la réaction, la guerre civile, la ruine, la mort! En avant, ce sont tous les biensfaits d'une civilisation dégagée des entraves du despotisme et de la corruption, dont nous avons si long-temps supporté le fardeau.

La première nécessité maintenant, c'est de former l'assemblée qui doit nous donner une constitution, c'est de substituer les mandataires de la France entière à une dictature désordonnée.

J'avais cru, je l'avoue, que la chute du gouvernement déchu serait pour toujours un avertissement mémorable et ter-

BIBLIOTHEQUE  
DE LA VILLE  
DE PERIGUEU.

Z  
1

rible à tous les pouvoirs; qu'une pression quelconque imposée à la volonté populaire, au vœu du pays, était tôt ou tard le signal d'une réaction sanglante.

J'avais cru, dans l'enthousiasme de l'ère nouvelle qui s'ouvrait devant nous, à la liberté la plus complète dans ce suffrage universel qui me semblait le plus beau des rêves qu'ait jamais osé faire une nation si long-temps opprimée et trompée.

Je m'étais incliné devant les premiers actes du gouvernement provisoire; j'avais salué du fond de mon cœur ces énergiques, ces courageux décrets qui ouvraient une si large voie aux réformes que l'assemblée constituante devra introduire dans la société.

Mais bientôt vous avez vu de funestes tendances se manifester; vous avez lu, vous avez compris ce manifeste odieux qui a annoncé à la France stupéfaite et désolée l'intention, non pas générale, mais particulière, de quelques hommes, de surveiller le vote de la nation, de lui désigner des candidats, de la contraindre à déposer dans l'urne électorale un bulletin frappé au coin de la terreur.

Cette intention a été désavouée par la partie sage et vraiment républicaine du gouvernement provisoire; mais elle est restée, je vous l'affirme, dans la pensée de ses auteurs; c'est vers ce but qu'ils dirigeront tous leurs efforts; c'est le mot d'ordre donné aux commissaires qui viennent dans les départemens remplacer les hommes qui étaient l'expression de la première pensée de ceux qui ont proclamé la République, de la première pensée, de la bonne pensée!

C'est par l'agitation qu'on veut influer sur les élections; c'est par la désorganisation qu'on arrivera à l'agitation.

Que le département de la Dordogne sache bien, que la France entière n'oublie pas, qu'aucun pouvoir n'a le droit d'influer sur le choix des députés; que les hommes qui prétendent imposer leurs créatures d'hier n'ont ni la force ni la puissance nécessaires pour imposer leurs volontés; que ces hommes eux-mêmes devront disparaître devant le résultat du choix calme et libre du pays.

On a osé dire, pour expliquer cette doctrine, pour excuser ce crime politique, que la République n'était qu'*acceptée* par la France, que les partisans de la régence et de la monarchie veillaient dans l'ombre, et que si on ne révolutionnait, si on ne remuait pas profondément la France, les élections seraient mauvaises et n'amèneraient à l'assemblée que des députés réactionnaires.

C'est être insensé? Pourquoi donc insulter la France?

Oui, la République a été acceptée; elle a été acceptée comme l'aveugle accepte la lumière, avec étonnement, avec

doute, et puis avec bonheur. Les sentimens qui se sont manifestés avec énergie de toutes parts, quelles qu'en soient les causes, sont un sûr garant qu'il n'y a que quelques fous qui puissent encore rêver une restauration des anciennes idées.

Ainsi, la crainte qu'on a cherché à répandre est vainc; c'est une injustice, une insulte pour nous. Désitez-vous de ceux qui propagent ces craintes.

Dans les circonstances actuelles, il est du devoir de tout citoyen dégagé de préoccupations personnelles, qui peut se livrer entièrement au service du pays, qui est sans regrets pour le passé, sans liens brisés avec les hommes ou les choses de l'ancien régime, sans crainte sur le présent, plein d'espoir pour l'avenir, d'offrir à la patrie son temps, ses facultés, sa vie, et de se présenter aux suffrages de ses concitoyens.

Je me présente donc à vous, mes chers concitoyens; je vous livre mon passé; il est court, mais pur comme l'avenir que j'offre à la République.

Enfant du pays, je connais ses besoins; j'ai connu son esprit auprès d'un homme que je n'ai pas besoin de nommer, car son nom est dans tous vos coeurs, comme le synonyme de l'honneur; de la probité et de l'intelligence politique.

Je sais qu'il faut au peuple de nos campagnes la tranquillité, l'ordre, le travail; que tous nos efforts doivent tendre à ce que, par d'immenses et vigoureuses réformes dans les finances, le morceau de pain que l'agriculteur arrache à grand' peine à la terre baignée de ses sueurs ne soit point aux trois quarts rongé par les impôts dévorateurs qui ruinaient nos campagnes au profit des privilégiés.

Je sais qu'il faut protéger l'industrie des villes, que l'ouvrier a le droit sacré d'exiger que son existence soit garantie; qu'il doit être sûr que, dans les mauvais jours, la main de la nation viendra chercher la sienne et, pour prix d'un travail utile, y déposera un salaire qui le mettra à l'abri du besoin.

Il faut que l'ouvrier ne soit plus déshérité des promesses que lui a faites si souvent la société, qu'il arrive enfin à ce bien-être si justement et si ardemment demandé.

L'éducation devra être un des premiers soins de l'assemblée constituante; chacun pourra venir puiser, dans un enseignement intelligent et gratuit, les lumières avec lesquelles il devra servir sa patrie. Cel enseignement n'aura point de degrés que ne puissent franchir l'intelligence et la volonté, dans quelque partie de la société qu'elles se trouvent.

Si la propriété est attaquée, que vos mandataires soient sur la brèche, et qu'ils y défendent jusqu'à la mort des principes que, dans nos plus grands excès révolutionnaires, on n'a point songé à attaquer.

En résumé, mes chers concitoyens, ne vous laissez point entraîner par des agitateurs sans raison; protestez par le calme et la dignité contre des tentatives de terreur et d'intimidation; répétez-vous que le désordre serait le signal de catastrophes affreuses, que ce serait reculer indéfiniment les magnifiques réformes que nous attendons, et donner accès aux plus mauvaises passions.

Désiez-vous de ces hommes qui se serviront du pouvoir dans leur intérêt personnel; repousssez ceux qui, couverts des vêtemens de la monarchie, comblés de ses faveurs, viendront vous demander vos suffrages en reniant la main qui les a nourris.

Dites-leur bien, à ces gens sans pudeur : Vous ne pouvez être républicains; vous n'êtes pas de bon aloi; on ne peut rompre avec son passé, avec ses sympathies, avec ses affections, sans lâcheté et sans infamie. Vous avez servi le gouvernement déchu jusqu'à sa mort; respectez son cadavre et ne l'insultez pas. Place, retirez-vous; laissez venir à nous ces hommes nouveaux dont on nous a parlé; laissez-nous leur confier la jeune République, dont votre approche souillerait la blanche tunique, et ternirait la lumineuse auréole.

Il ne faut reculer devant aucun moyen pour connaître les antécédens des hommes qui se présenteront à vos suffrages; fouillez leur vie; sondez les replis de leurs cœurs; cherchez-y si l'ambition, si l'orgueil n'usurpent pas la place de l'amour de la patrie.

Et quand vos suffrages auront désigné les hommes de votre choix; quand ils vous quitteront pour aller remplir leur mandat, avertis par l'expérience du passé, répétez-leur : Soyez fidèles à vos promesses; soyez sans crainte; méprisez la terreur qu'on cherchera à vous inspirer; que vos actes soient purs; que votre énergie donne à la France des gages et des garanties de liberté et de bonheur, et nous vous féliciterons; mais si nous étions trompés, si vous ne répondiez point à notre attente, à vos engagements, le jour du jugement viendra.

Périgueux, le 25 mars 1848.

EUGÈNE BARAILLER,  
avocat, propriétaire à Thiviers (Dordogne).

Périgueux. — Imprimerie DUPONT.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

P

253